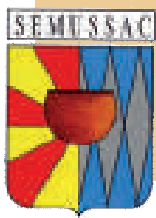


Les de Nouvelles de Semussac

BUDGET 2025

LES 50 ANS DU FOYER RURAL

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS



Passez un bel été à Semussac !



www.semussac.fr



“ **Chères Semussacaises, chers Semussacais,**

Cette année encore, nous nous sommes attachés à élaborer le budget nécessaire à la réalisation de nos projets au cours des prochains mois.

Comme toujours, beaucoup de voiries au programme : poursuite de l'aménagement de Chenaumoine : création d'un réseau pluvial, enfouissement des réseaux, toujours très long dans sa réalisation, et puis enfin réfection de toute la voirie.

L'ampleur des travaux, toutes entreprises et intervenant confondus, nécessitent de longs mois de travaux mais ne peuvent se dérouler sans induire quelques gênes. Je vous remercie encore pour votre patience. En voirie toujours, des travaux sont prévus rue de Cassine, chemin des Fontaines, rue Traversante après démolition du petit garage, fief des Vignes.

En terme de rénovation de bâtiment, plusieurs chantiers ont été lancés :

Côté mairie, les travaux de rénovation extérieure arrivent bientôt à terme. Après plusieurs semaines d'échafaudage, le bâtiment a désormais fière allure, paré d'une nouvelle façade, et de nouvelles ouvertures et volets.

Côté bibliothèque, les travaux prévus au budget sont également terminés : ravalement de façade, changement de la porte d'entrée, revêtement de sol

changé, nouvelle peinture intérieure, ce bâtiment, jouxtant l'école, s'offre aujourd'hui un nouveau visage, c'était bien nécessaire !

Côté école et Foyer Rural, des travaux d'étanchéité sont eux programmés pour cet été.

L'été approchant, plusieurs petits événements vous sont proposés cette année :

Pour commencer, j'attire votre attention toute particulière sur le 50^{ème} anniversaire du Foyer Rural qui organise sur 3 jours de belles animations autour du week-end de la fête de la musique ! Le dynamisme du tissu associatif doit être mis à l'honneur, venez nombreux participer à ce moment de convivialité qui contribue à faire vivre notre commune !

Une exposition photos sur le thème animalier est également en place dans le parc de la mairie, en accès libre, jusqu'au mois de septembre.

Le 1^{er} août un récital piano jazz, sur réservation, organisé par la 37^{ème} édition des Jeudis Musicaux programmée par la CARA, est proposé à 20 h église Saint Etienne.

Je ne peux terminer mon propos sans reparler, même brièvement du projet de méthanisation à l'étude sur la Commune.

Une réunion s'est tenue début avril avec le Sous-Préfet pour faire le point, à ce jour aucun permis de construire n'est déposé.

Quant à la pharmacie, soyons encore un peu patients, elle va s'installer, c'est une certitude. Mais la présence d'un puits et d'une source à proximité du projet engendrent un certain retard au démarrage des travaux.

En conclusion, nous continuons toujours à avoir des projets, projets que j'ai à cœur de mener à terme, même pour une fin de mandat.

Malgré ce que l'on peut lire ici et là, les finances de la commune sont saines et maîtrisées. La commune réalise des investissements, à la mesure de ses capacités, pour améliorer la qualité de vie de ses administrés et renforcer son attractivité.

La capacité de désendettement de la commune (2,79 années) est importante et rassurante. Pour vous en convaincre si besoin était, le site de la DGCL direction générale des collectivités locales a rendu consultables les comptes des collectivités pour l'exercice 2023.

Les responsabilités et les risques attachés à la fonction de Maire sont grandes et sources de pression, j'endosse ce rôle toujours de façon réfléchie, afin de prendre les meilleures décisions possibles.

Bien sûr, le risque zéro n'existe pas, il est inhérent à toutes actions à responsabilité, en affaires comme en politique.

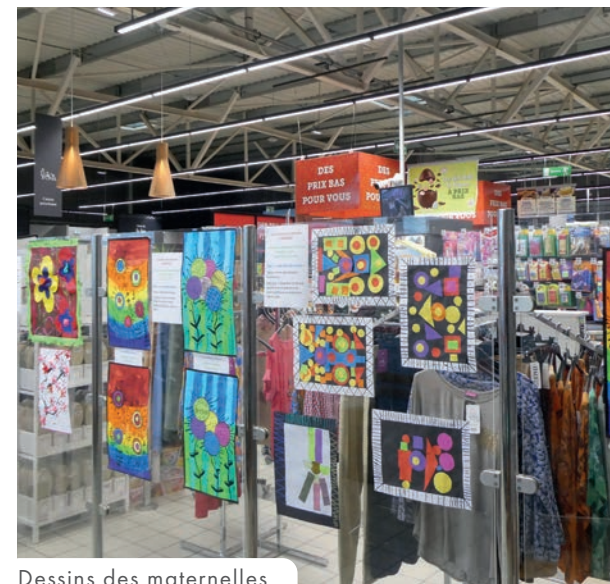
Je vous assure de ma constante et sincère volonté à défendre au mieux les intérêts de la commune dont j'ai la responsabilité, comme je l'ai toujours fait depuis mes trois mandats de Maire.

Sur ces paroles, je vous souhaite de passer à tous un très bon et bel été !

Bonne lecture,

Michèle CARRE,
Le Maire
Élue communautaire en charge de la Ruralité, des activités agricoles et ostréicoles

Retour en images...



Dessins des maternelles



19/03/2025 · Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie



15/03/2025 · Carnaval



08/05/2025 · Cérémonie du 8 mai



Printemps des Poètes avec l'école



Fleurissement rue de Didonne

Le bar « En Bulle » s’installe à Semussac cet été

Depuis le mois de mai, un vent de convivialité soufflera sur Semussac ! Un samedi sur deux, de 17h à 21h, le bar itinérant « En Bulle » posera ses valises au cœur de la commune pour créer un véritable lieu de rencontre et de partage entre habitants.

Au programme : bières, vins, boissons sans alcool, mais aussi de quoi grignoter entre amis ou en famille avec une belle sélection de saucissons, pâtés, fromages... Et pour parfaire l’ambiance détendue de ces fins de journée estivales, des jeux seront mis à disposition : pétanque, molkky, palet...

Cette initiative, qui se tiendra un samedi sur deux de mai à septembre, s’adresse à toutes celles et tous ceux qui souhaitent profiter d’un moment chaleureux, rencontrer leurs voisins, ou simplement passer un bon moment dans une atmosphère décontractée.

Une belle occasion de tisser du lien et de faire vivre notre village au rythme de l’été ! Venez nombreux !

Les samedis 14 & 28 juin, 12 & 26 juillet, 9 & 23 août et 6 & 20 septembre



Le compte financier du budget 2024

Pour l’exercice 2024, la commune affiche un résultat global excédentaire de 608 293,22 €, avec un excédent de 544 325,27 € en fonctionnement et 63 967,95 € en investissement, tenant compte des restes à réaliser.

Ces chiffres traduisent une gestion rigoureuse des dépenses et une capacité d’adaptation face aux aléas des chantiers et projets engagés.

La commune dispose ainsi de marges de manœuvre solides pour poursuivre ses investissements au service des habitants, tout en maintenant un équilibre budgétaire durable.

Les grandes dépenses investissement 2024 :

- **Travaux de voirie** (aménagement voirie Fief du petit puits, Enclouse à Masson effondrement voirie, esquisses Fief de Rioux et Epinettes, Fief de la Montagne : 404 456,44€
- **Construction de l’accueil de loisirs** : 375 992,36€
- **Aménagement de la nouvelle agence postale** : 36 787,57€

- **Construction Foyer Rural** (honoraires partiels maîtrise d’oeuvre) : 9 468€
- **Cimetière : installation 4^{ème} columbarium et aménagement jardin du souvenir** : 7 714,80€
- **Ecoles** (mobilier et alarmes) : 5 604,05€
- **Tennis** (achat 2 paires de poteaux filets) : 3 720€
- **Services techniques** (outillage) : 2 827,10€
- **Bibliothèque** (informatisation) : 2 033,98€

À LA HAUTEUR des Cimes

Nos + :
Intervention 24h/24, 7 jours sur 7 en cas d’intempérie
Possibilité de louer une fendeuse à bûches.
Conseils et devis gratuits.

www.alahauteurdescimes.fr

élague abatte broie rogne urgences
Philippe Lesourd
06 76 02 19 82
contact@alahauteurdescimes.fr
Rioux, Saintes, Royan, St-Georges de Didonne
Saujon, Cozes, Gémovac
DEVIS GRATUIT

À la Hauteur des Cimes est à votre disposition pour l’entretien de vos arbres et de vos végétaux :
Elagage toute hauteur • Abattage, broyage des branches et nettoyage du chantier
Taille de haies • Enlèvement des nids de chenilles processionnaire • Rognage des souches

ÉLECTRICITÉ
DOMOTIQUE
DÉPANNAGE
VIDÉO SURVEILLANCE
CLIMATISATION
ALARME INTRUSION
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
MOTORISATION PORTAIL

06 81 96 99 81
17120 SEMUSSAC

BAUDRIT Jean-Nicolas
www.domotech17.fr
domotech17@hotmail.com

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

10, route de Bordeaux
17120 SEMUSSAC
05 46 02 00 67

contact@btppariollaud.com

a.a.r.l. DONDA

Ent Gale du Bâtiment

Neuf et Rénovation
de Maisons Anciennes

8 ZAC du Pré Chardon - 17120 SEMUSSAC
05 46 91 68 87 ☎ 06 31 38 29 81

PLOMBERIE-CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIERE FIOUL/GAZ
POMPE A CHALEUR-CLIMATISATION
ADOUCISSEUR

6 ZA PRE CHARDON - 17120 SEMUSSAC
☎ 05 46 05 42 48
✉ chaillou.semussac@orange.fr

Sarl SEMUSAC AUTO
Pascal VERGER

25, rue de Didonne
17120 SEMUSSAC
Tél : 05 46 05 60 29
Fax : 05 46 06 23 05
garage.semussac@orange.fr

Magazine édité par la mairie de Semussac -
Tél : 05 46 05 18 05 - accueil@mairiesemussac.fr

Tirage à 1500 exemplaires. ISSN n° en cours
Directrice de publication : Michèle CARRÉ
Comité de rédaction : Patrick LAUNAY, Ginette DEVOYON,
Pascale BODIN
Conception graphique : Mercure Communication
Impression : Imprimerie Gatignol, 14 avenue Maryse Bastié, 7200 Royan
Ont contribué à la réalisation de ce numéro : les élus et agents de la commune, les associations

Toute reproduction même partielle, des textes, illustrations et photographies est interdite sans accord préalable. Le magazine de Semussac n’est pas responsable des textes, photographies, illustrations et dessins qui lui sont envoyés. Ils sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
Couverture ©Patrick LAUNAY

Pour aller plus loin rendez-vous sur www.semussac.fr

Le budget municipal pour l'année 2025



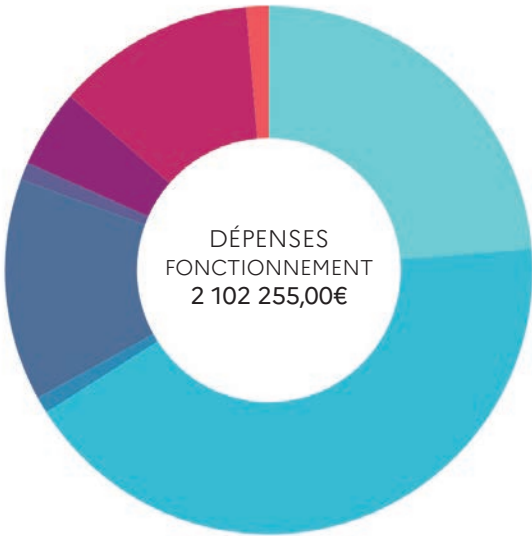
BUDGET FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2025 a été voté le 8 avril 2025 par le Conseil Municipal.

Il est consultable sur le site internet de la Mairie ou à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture habituelles.

- Il a été établi avec la volonté de :
- Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
 - Maintenir les taux d'imposition communaux.
 - Poursuivre le désendettement de la commune

- Charges à caractère général : 498 181,00€
- Charges de personnel et frais assimilés : 888 650,00€
- Atténuations de produits : 21 464,00€
- Autres charges de gestion courante : 285 920,00€
- Charges financières : 22 300,00€
- Charges spécifiques : 50,00€
- Dotations aux amortissements : 100 500,61€
- (023) Virement à la section d'investissement : 256 486,17€
- (042) Opérations d'ordre de transfert entre sections : 28 703,22€



- Atténuations de charges : 10 000,73€
- Produits des services, domaine et ventes diverses : 68 715,00€
- Impôts et taxes : 65 134,00€
- Impositions directes : 1 224 765,00€
- Dotations et participations de l'État : 657 000,00€
- Autres produits de gestion courante : 2 000,00€
- Produits financiers : 15,00€
- Produits spécifiques : 100,00€
- Reprises sur amortissements, dépréciations : 200,00€
- Excédent de fonctionnement 2024 reporté : 44 325,27€
- (040) Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie) : 30 000,00€

BUDGET INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Une dépense d'investissement permet un accroissement du patrimoine de la commune et fait varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens

immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Pour la commune de Semussac, le budget investissement est voté par opérations.

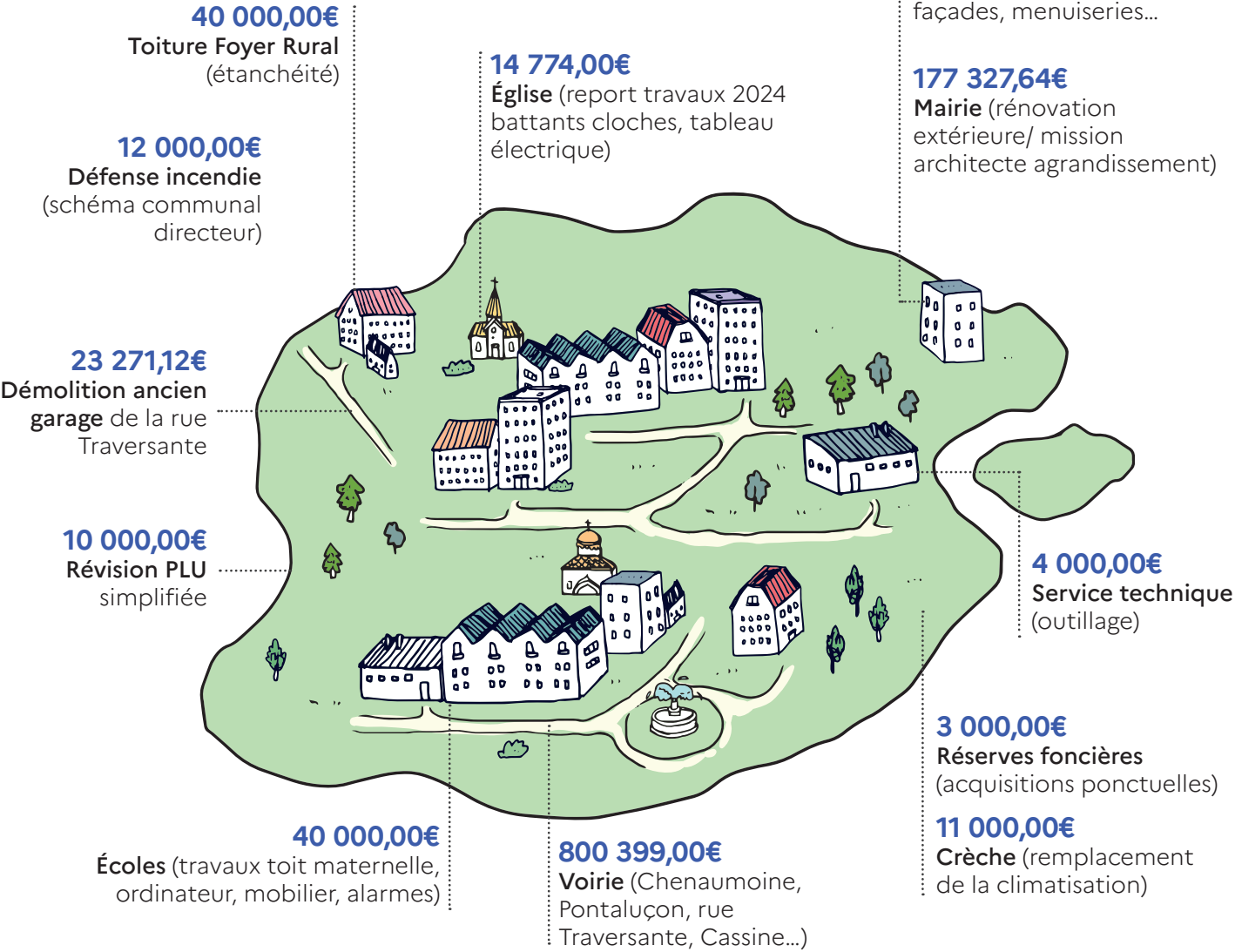
À cela s'ajoutent des dépenses « hors programme » telles que le capital des emprunts à rembourser, les déficits (s'il y en a) de l'année passée, les subventions d'équipements versées par la commune et quelques opérations d'ordres.

DÉPENSES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT	
Emprunts (dettes annuelles)	101 199,00€
Immobilisations incorporelles (révision simplifiée PLU)	10 000,00€
Subventions d'équipement versées (GEPU)	48 043,00€
Immobilisations corporelles	1 178 836,00€
Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie) 040	30 000,00€
TOTAL DEPENSES	1 368 078,00€

RECETTES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT	
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA-TAM- affectation complémentaire)	607 363,62€
Subventions d'investissement reçues (recettes affectées)	260 784,00€
Emprunts et dettes assimilés	85 458,00€
Excédent d'investissement reporté 2024	62 202,99€
Virement de la section de fonctionnement (021)	256 486,17€
Produits des cessions d'immobilisations (vente terrain pharmacie)	67 080,00€
Opérations d'ordre de transfert entre sections (040)	28 703,22€
TOTAL RECETTES	1 368 078,00€

DÉPENSES INVESTISSEMENT 1 188 836,00€

Immobilisations corporelles et incorporelles



ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Les taux communaux sont maintenus au même niveau qu'en 2024.

Nature de la taxe	Taux 2025	Taux 2024	Taux 2023	Taux 2022	Taux 2021	Taux 2020
Taxe foncière propriétés bâties	42%	42%	38,90%	38,90%	38,90% 17,40 % part communale +21,50% (part départementale à ajouter pour compenser la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales)	17,40%
Taxe foncière non bâtie	46,80%	46,80%	46,80%	46,80%	46,80%	46,80%
Taxe habitation - sur résidence secondaire	11,65%	11,65%	11,65%			11,65%



Retour de Conseil

Retrouvez ci-dessous quelques délibérations importantes des dernières séances du Conseil

SÉANCE DU 10/02/2025

- Ouverture de crédits en section d'investissement dans le cadre de l'exercice 2025 du budget de la commune.
- Signature d'une convention, avec le Syndicat de la voirie, relative à la conception de l'aménagement de la rue du Moulin du canard et à la réalisation des travaux. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à cette opération peut être estimée, selon un ratio global au m², à 330 000,00€ HT.
- Signature du devis d'un montant de 48 664,50€ HT pour les travaux de voirie chemin de Cassine (côté habitations).
- Remplacement des menuiseries extérieures et volets de la mairie pour un montant de 41 486,40€ HT.
- Réfection enduit de façade de la mairie pour un montant de 42 189,50€ HT.
- Signature d'une convention avec la Croix Rouge pour la gratuité de la location du bâtiment communal.

SÉANCE DU 07/03/2025

- Installation du camion bistrot « Le Bar en bulle » pour l'année 2025.
- Autorisation de passage du Rallye Dunes et Marais 2025 les 10, 11 et 12 octobre 2025.
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
- Signature d'une convention relative à la conception de l'aménagement de la rue Traversante et à la réalisation des travaux avec pour maîtrise d'œuvre le Syndicat de la voirie.
- Demande de subvention au titre de la Politique d'aide aux communes et aux territoires pour les travaux de la mairie et du Foyer Rural, d'un montant de 10% des travaux.

SÉANCE DU 08/04/2025

- Installation d'un nouveau conseiller municipal, Monsieur Claude LANDREAU, suite à la démission de Madame Carole MEILLAT.
- Différents comptes-rendus des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal.
- Commission communale marchés publics en procédure adaptée, désignation d'un nouveau membre.
- Commission de travail et de réflexion de la CARA n°11, commission culture et patrimoine, désignation d'un nouveau délégué suppléant.
- Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025. Pas d'augmentation pour 2025.
- Approbation de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.
- Personnel : Protection sociale complémentaire et risque Santé, en lien avec le CDG17.

SÉANCE DU 29/04/2025

- Travaux de voirie chemin rural d'Herbert pour un montant de 45 264,00 € HT.
- Signature du devis complémentaire de 8 252,95 € HT concernant les menuiseries à changer à l'occasion de travaux de ravalement de façade entrepris.
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour des travaux de rénovation intérieur/extérieur à la bibliothèque municipale.
- Autorisation de passage du Rallye Dunes et Marais 2025.
- Approbation du Plan Local de l'Habitat 2025-2030 arrêté par la CARA.
- Renouvellement pour 5 ans de la convention avec l'association « Les amis des bêtes » comme refuge et fourrière animale.
- Participation entrées piscine de la Lande 2024-2025 pour les élèves de l'école primaire.

Retour sur le repas des aînés

“ Pour la dernière fois de ce mandat, Madame le Maire et ses conseillers ont réuni le dimanche 2 mars 2025 à la salle polyvalente, tous les aînés inscrits au repas traditionnel.

Ce bon repas a été préparé par le traiteur Philippe GAULT de Saintes et animé par « l'Association des musiques des Années 80 » de La Tremblade.

Tous se sont bien régalés et ont bien dansé.

A la fin du repas, comme la tradition le veut, les doyens : Mr PERRAUD pour les hommes et Mme MOREAU pour les femmes, se sont vus remettre une corbeille de produits régionaux et une gerbe de fleurs.

Tous les hommes présents ont reçu une bouteille de vin et les femmes un beau pot de géranium.

Tous sont partis satisfaits de leur après-midi tout en se demandant si le prochain Maire continuerait cette belle tradition.

”

Marie-Paule MENARD



Infos

L'accueil familial d'une personne âgée ou d'un adulte handicapé

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes.

Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile ou si vous cherchez une place disponible

en famille d'accueil, contactez les services du Département au 05 46 31 73 36 ou 05 46 31 73 32 / da-esms@charente-maritime.fr



Plus d'information sur le site www.charente-maritime.fr

Travaux communaux, point d'étape sur les chantiers en cours

FACADES DE LA MAIRIE

Lancée en avril, la rénovation extérieure de la mairie touche à sa fin. Le ravalement de façade, d'un montant de 50 627,40 € TTC, a permis de révéler les pierres d'origine de l'ancien presbytère. Toutefois, en raison de leur porosité et fragilité, il a été décidé de ne pas les laisser apparentes. L'enduit initialement prévu a donc été conservé. Toutes les menuiseries et volets ont également été remplacés, pour un coût de 59 687,22 € TTC.



RUE TRAVERSANTE

La démolition de l'ancien garage, désormais terminée (pour un coût de 17 938,32 € TTC), laisse place à une phase de réaménagement de voirie. Le Syndicat de voirie a été missionné pour la conception et les travaux. Une enveloppe prévisionnelle de 51 000€TTC a été allouée, et les travaux devraient voir le jour d'ici fin 2025, après validation des esquisses par la municipalité.



QUARTIER DE CHENAUMOINE

Après le renouvellement des réseaux d'eaux usées (CARA) et d'eau potable (EAU 17), c'est désormais au tour du réseau pluvial d'être mis à niveau. Initialement prévu après les travaux d'effacement des réseaux, ce chantier a été commencé suite au report de ces derniers à septembre 2025, afin de ne pas laisser le chantier en inaction. Les travaux débiteront donc en juin, en attendant l'aménagement final de la voirie, programmé pour être achevé au premier semestre 2026.



Le stade passe en LED

La modernisation complète de l'éclairage du stade est prévue cet été, en partenariat avec le SDEER. Tous les projecteurs seront remplacés par des équipements LED, pour un éclairage plus performant, économique et respectueux de l'environnement.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le bâtiment abritant la bibliothèque a aussi bénéficié d’une remise à neuf extérieure : un nouvel enduit a été appliqué et la porte d’entrée remplacée, pour un montant de 51 304,24 € TTC.

Située dans le prolongement de l’école, la bibliothèque s’intègre désormais harmonieusement à l’ensemble architectural du centre-bourg.

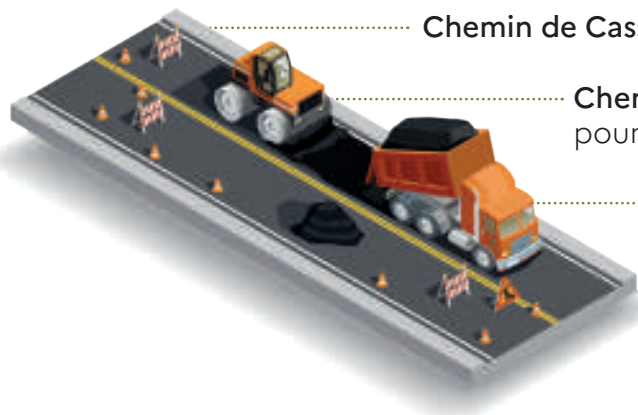
À l’intérieur de la bibliothèque, un petit coup de neuf a été donné pendant les vacances de printemps : le sol a été remplacé, les murs repeints en blanc, et l’éclairage modernisé avec le passage en LED.

Des travaux réalisés en régie par les agents communaux, pour un résultat à la fois sobre et chaleureux.



Un nouveau sol pour la bibliothèque

TRAVAUX DE VOIRIE PRÉVUS EN 2025



- Chemin de Cassine pour 58 397,40 € TTC
- Chemin rural le Moulin d’Herbert, carrefour compris, pour 54 316,80 € TTC
- Rue Fief des Vignes pour 11 421,88 € TTC
- Rue des Fontaines pour 15 310,26 € TTC.

Infos



L’agence postale fête ses 1 an !

Le nouveau bureau de l’agence postale déménagée a fêté son 1^{er} anniversaire le 2 juin dernier. Pour l’occasion, une animation/accueil avec café et viennoiseries a été mise en place en matinée en partenariat avec La Poste, d’autres matinées animations pourraient être prévues à l’avenir.



Haies de Benjes

Une haie morte, une haie libre, une haie fleurie, ou plus communément appelé la « haie de Benjes » ne vous dits rien n’en soyez pas surpris, cette technique commence tout juste à revenir dans nos jardins comme solution parmi d’autres pour créer des biotopes accueillants pour la faune sauvage et les auxiliaires du jardin et servir de limite séparative pour votre parcelle ou entourer un potager voir délimiter un espace.

Cette technique ancestrale remonte au Néolithique ou les premiers hommes qui firent naître l’agriculture et l’élevage avaient besoin de protéger leurs animaux domestiques et délimiter leurs parcelles. Le seul matériau disponible à cette époque en quantité suffisante était le bois mort, et c’est tout naturellement que cette technique naquit. La modernisation et les nouveaux matériaux plus simples à mettre en œuvre comme Le fil barbelé puis la clôture grillagée de l’agriculture moderne signèrent le désintérêt pour les haies sèches...dans les années 80 l’écologue allemand Mr Hermann Benjes (1937-2007) en avait fait un principe écologique qui a pris son nom.

L’avantage majeur d’une haie sèche réside dans sa rapidité d’installation facile et peu chère elle ne coûte quasiment rien, s’intègre aisément de façon décorative dans un jardin d’inspiration naturelle, tout en se révélant utile pour se transformer en corridor biologique.

à 0,70m selon ce qui sera le plus adapté d’un point de vue esthétique. Il n’y a pas de règles il faut juste s’adapter à votre environnement. Remplissez cet espace créé entre les piquets, avec des branchages déposés horizontalement, en mélangeant les dimensions (longueur et circonférence) mais en veillant à ce que l’entassement soit régulier, sans trop de « trous » ni trop de densité, issue de la coupe de vos haies vives d’élague de branches de vos arbres ou du voisinage.



Pour éviter que la haie ne « s’ouvre » en deux, il vous suffira de ligaturer les couples de piquets par du fil de fer ou cordes.

L’entretien annuel est simple il suffit de rajouter des bois morts si des trous ou affaissement apparaissent, ce qui vous évitera de les déposer en déchèterie.

Passereaux, hérissons et autres viendront aussi profiter de cette haie pour votre plus grand plaisir.

N’hésitez pas à nous faire partager vos créations qui pourront être publiées dans le bulletin.



Elle peut aussi servir de support à certaines cultures potagères en ajoutant des feuilles mortes et du compost, vous pourrez y cultiver des courges rampantes par exemple ou des plantes grimpantes décoratives comme le jasmin ou passiflore, les choix peuvent être multiples.

Pour créer une haie de Benjes, il vous faudra des piquets d’ossature. Pour la haie ceux-ci doivent mesurer idéalement 6-8cm de diamètre et 1,20m de hauteur pour une haie de 1m, et peuvent être récupérés lors de taille de branche ou de coupe de bois idéalement châtaigner. Enfoncez les à intervalles de 0,6 à 1m environ, sur 2 rangées espacées de 0,40



La rue de Didonne prend des couleurs

Le fleurissement de la rue de Didonne a été renforcé ce printemps avec la plantation de 98 végétaux dans les massifs existants. Ce chantier d'embellissement vise à renforcer l'attractivité de cet axe très fréquenté, tout en valorisant le cadre de vie des riverains.

Les 4 lilas des Indes plantés en 2012, qui ont mis plusieurs années à s'épanouir, ont été conservés. Ces arbres offrent aujourd'hui une belle floraison estivale et témoignent de la patience nécessaire dans le travail paysager.

Afin d'améliorer la tenue des massifs, des écorces de pin ont été ajoutées en paillage. Ce matériau naturel présente de nombreux avantages : il limite la pousse des mauvaises herbes, maintient l'humidité du sol, protège les racines en cas de fortes chaleurs et contribue à l'enrichissement progressif du sol en se décomposant.

Grâce à ces aménagements, la rue de Didonne s'affirme un peu plus comme une belle vitrine végétale de la commune.



Chenaumoine, stop aux incivilités

Les travaux de voirie dans le hameau de Chenaumoine avancent à bon rythme. En raison de la configuration complexe des lieux, les bacs de tri (jaune et vert) ont été temporairement regroupés à l'entrée du hameau pour faciliter leur ramassage.

Cependant, depuis le début des travaux, de nombreux déchets se sont accumulés à cet endroit, transformant ce coin de nature en véritable dépotoir. Certains sacs contiennent des erreurs de tri (gravats, végétaux, cartons bruns...) et des dépôts sont même laissés à côté des bacs, dans l'herbe. Ces comportements favorisent les dépôts sauvages et dégradent le site.



Les agents de la commune ont également dû intervenir pour enlever des objets encombrants (matelas, pneus, meubles...), qui auraient dû être déposés en déchetterie. Ces interventions représentent une perte de temps et un coût pour la collectivité, d'autant que les communes doivent se rendre en déchetterie professionnelle, payante.

Les consignes de tri de la CARA sont disponibles dans le dépliant distribué avec les calendriers de collecte ou en ligne : www.agglo-royan.fr/dechets-menagers.

Merci aux personnes qui ont pris l'initiative de nettoyer le site, et à celles et ceux qui respectent les consignes de tri. Le civisme de chacun est essentiel pour préserver cet espace.



À quatre reprises depuis le début de l'année, le prestataire a refusé la collecte en raison d'un tri non conforme. Quand les bacs sont mal triés, le camion ne peut accéder au centre de tri.

Exposition photos "Rencontres animales" dans le jardin de la mairie

Chaque été, la municipalité de Semussac proposera une exposition photo en plein air, avec un thème et un photographe différents. Pour cette première édition, une photographe animalière présentera 21 grands tirages dans le jardin de la mairie, en accès libre du 8 juin au 27 septembre 2025. Une manière originale d'offrir une parenthèse artistique et culturelle à tous, habitants comme visiteurs. Des rencontres seront organisées avec l'artiste, notamment avec les écoles, le centre de loisirs, et le grand public en juillet et août.



essentiellement dans sa Nature profonde et la relation qu'il a développée avec son entourage. Quel que soit son caractère, du plus joueur au plus sage, du plus intrépide au plus calme, avenant ou craintif, chaque animal a quelque chose à offrir, à dire, à vivre en images.

La considération de l'animal impliquant le respect de sa Nature, aucune photo n'est réalisée en studio, source d'inquiétude et de stress pour la plupart des animaux. Toute image, aussi belle puisse-t-elle être imaginée, ne doit bénéficier que de la totale acceptation ludique et joyeuse de son sujet.

Elle réalise ses photos d'animaux dits «domestiques» uniquement sur leur lieu de vie ou en un lieu de balade très familier. L'animal évolue ainsi en toute liberté, au gré de sa fantaisie et choisit seul la photo qui sera donnée ! Les photos d'animaux sauvages sont toujours des rencontres de hasard.

Ses photos sont le reflet des conditions réelles sans être trahies par diverses manipulations post-photographiques dupant le regard partagé.

Ainsi le coucher ou lever de soleil, la lumière, l'environnement, les couleurs, sont la réplique exacte des éléments présents au moment de la prise de vues, rien n'est ajouté, enlevé ou modifié par un quelconque logiciel, ou IA, au cours du traitement des images.

Quels que soient la race ou le croisement, la couleur, la taille, l'âge, la beauté de l'animal n'est pas dans le choix d'un physique mais



Auteur Photographe exclusivement Animalier depuis de très nombreuses années, Véronique Bret partage son regard sur la Nature et sa faune, tantôt domestique, parfois sauvage, au hasard de ses rencontres, ses rêves et ses émois.

Auteur du livre « les Chats » paru aux Editions de la Martinière Jeunesse, et de multiples publications/illustrations (Les émotions des Animaux, le Guide de santé du Chat, Portraits d'Animaux, etc...), d'agendas et divers almanach, de timbres postes, etc ...

Véronique est en recherche permanente de nouveaux modèles, chiens et chats dans le cadre de livres en préparation, de prochaines expos photos et de futures illustrations magazines.

Photographe engagée dans la conservation de la Nature et très impliquée contre toutes dérives infligées à l'animal par l'humain.

www.veronique-bret.com
Fb : Véronique Bret - Instants Animaux

Forum des associations

Le Forum des associations, évènement incontournable de la rentrée de septembre : vous souhaitez trouver une activité qui vous correspond et faire de belles rencontres ?

Alors pensez à venir nombreux au forum des associations organisé comme chaque année début septembre, pour mettre en avant les associations communales, faire connaître leurs activités, susciter l'engagement de nouveaux bénévoles et intéresser de nouveaux adhérents ! Convivialité, partage et bonne humeur seront au rendez-vous, comme toujours !

La municipalité communiquera la date et le samedi retenu pour ce forum par le site internet et les réseaux sociaux.

Un repas dansant réussi pour Tradition de la Vie Rurale

Le 30 mars dernier, l'association Tradition de la Vie Rurale a réuni de nombreux convives à l'occasion de son repas dansant

Au menu : un délicieux cochon à la broche, préparé avec soin, qui a ravi les papilles des participants. Dans une ambiance conviviale et festive, la piste de danse n'a pas désemploi, preuve de l'enthousiasme général et du succès de l'évènement.

Forte de cette belle réussite, l'association vous donne rendez-vous les 2 et 3 août 2025 pour son évènement phare, la fête des battages, qui mettra une nouvelle fois à l'honneur les traditions rurales.

Et bonne nouvelle : une paella est également prévue en septembre, pour prolonger ces moments de partage et de convivialité.

Restez à l'écoute, et à très bientôt autour d'une belle tablée !

Le bureau



Tournoi du Judo Club Semussacais

Notre tournoi s'est déroulé le dimanche 13 Avril 2025, dans une ambiance à la fois compétitive et conviviale. L'évènement a réuni de nombreux judokas (280) venus de différents clubs de la région pour s'affronter sur les tatamis dans le respect des valeurs du judo.



Nathalie Comeyne notre coach, accompagnée de Jean-Luc Germanaud notre Trésorier en formation CQP pour devenir entraîneur, ont encadré ce tournoi, où les combats se sont enchaînés tout au long de la journée, offrant au public un spectacle rythmé par la technicité, la combativité et le fair-play des participants. Les catégories benjamins, poussins et pré poussins étaient réparties selon leurs poids permettant à chacun de se mesurer à des adversaires de même calibre.

Parmi les moments forts, on retiendra notamment les Babys avec leurs démonstrations sous forme de jeux et de petits randoris.

À l'issue du tournoi, tous les judokas de chaque catégorie ont été récompensés par des médailles et des applaudissements nourris, soulignant la réussite de cette édition.

Nous saluons la participation et le bon esprit de tous. Nous remercions, tous les bénévoles pour leur soutien ainsi que nos partenaires et nos sponsors. Une mention spéciale à la commune, qui nous suit dans chacune de nos actions.

Un grand merci, à Charlotte Gonzales notre secrétaire, à Jean-Luc Germanaud notre trésorier, à Patrice Emery notre vice-président, à Nathalie Comeyne notre coach ainsi qu'à nos membres actifs.

On vous redonne rendez-vous, l'année prochaine !



Prochainement :

Emie Liget s'est qualifiée pour le Championnat de France Cadet 2^{ème} Division

Manon Comeyne s'est qualifiée pour le Championnat de France Senior 2^{ème} Division

Résultats :

Adèle Emery 9^{ème} Championnat France Cadet 1^{ère} Division

Manon Comeyne 9^{ème} Championnat France Junior 1^{ère} Division



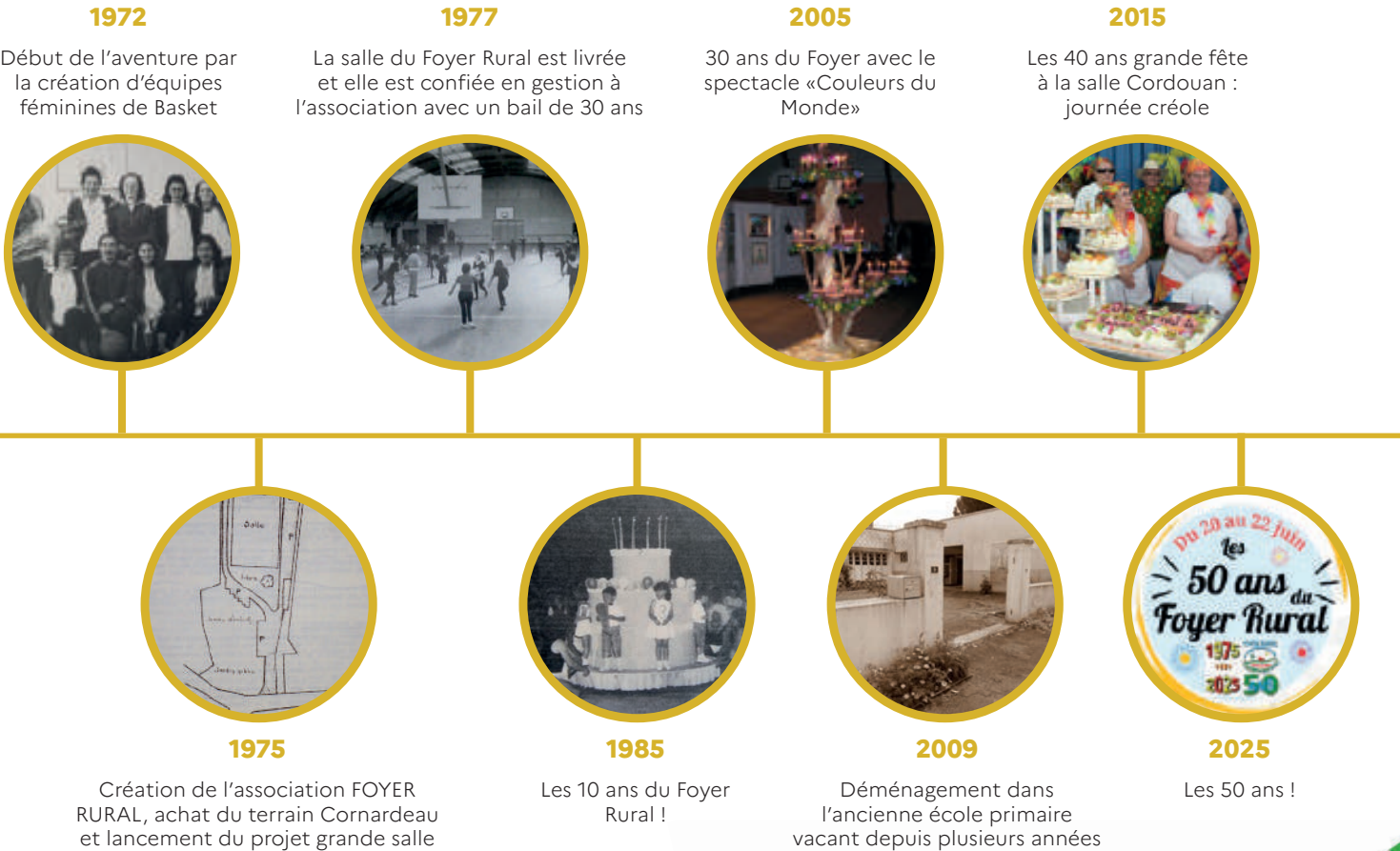
Les 50 ans du Foyer Rural

Cette année, nous célébrons le cinquantenaire de la création du Foyer Rural de notre commune. Un événement qui mettra à l'honneur le travail réalisé par les bénévoles dans le cadre d'une association.

POUR QUELLES RAISONS LE FOYER RURAL A-T-IL ÉTÉ CRÉÉ ?

Dans les années 70, il était possible d'obtenir des subventions importantes auprès des différents ministères, à la condition d'adhérer à la fédération des Foyers Ruraux. La nécessité de réaliser une structure couverte pour accueillir un club féminin de Basket. C'est l'événement déclencheur de toute cette aventure. En 1972, Monsieur Elie Guillot, alors Maire de Semussac et Paul Moreau, son adjoint, souhaitent

créer un club de basket pour que les filles puissent faire du sport, la JSS football étant réservée aux garçons. Mireille Ruédin-Girard prend en charge cette discipline et engage, dès la première année 4 équipes. Elles s'entraînent et jouent alors sur le terrain de basket extérieur, dit terrain du champ de foire. Toutes les bonnes volontés et leur savoir-faire sont mis à contribution pour réaliser ce terrain aux dimensions réglementaires, des panneaux au traçage. L'équipe seniors joue très vite à un niveau régional et doit posséder un terrain couvert, d'où réflexion et réalisation de la salle polyvalente actuelle.



COMMENT MAINTENIR UNE TELLE ASSOCIATION, ET SE PROJETER VERS L'AVENIR ?



Nous restons dans le cadre des missions statutaires de notre Fédération Nationale, afin d'assurer la continuité du "Faire ensemble" et du "Bien vivre ensemble" de la vie rurale de notre commune.

En élargissant le choix des animations culturelles, éducatives et sportives à l'échelle des besoins de la commune, nous essayerons de couvrir plus de créneaux horaires en soirée, pour toucher les personnes en activités et les enfants. Le prochain forum sera l'occasion de recenser les nouveaux besoins et y apporter des réponses avec l'aide de la municipalité. Hormis l'adhésion obligatoire (26€), toutes les activités proposées

sont gratuites ou à un tarif minimal couvrant le coût de l'animateur professionnel. A l'heure où les subventions se font plus rares et l'engagement personnel de plus en plus difficile, le regroupement d'activités permet de consolider et de mutualiser les besoins, et d'animer une équipe de bénévoles toujours prête pour s'investir dans de nouvelles animations.

Nos 300 adhérents apportent un potentiel de savoirs et de talents, permettant ainsi de se projeter sur l'avenir et pérenniser nos activités. Il est incontestable, que le dimensionnement de l'association et son ouverture vers l'extérieur pour répondre aux besoins de tous, permettront de poursuivre l'aventure sur les prochaines décennies.



ZOOM SUR DES PERSONNES EXCEPTIONNELLES AU SERVICE DU FOYER RURAL ET DE LA COMMUNE

Plus de 50 ans pour les uns, plus de 40 ans pour les autres. N'est-ce pas suffisant pour faire d'eux, des témoins porteurs de l'histoire du village. Nouvellement arrivé sur Semussac, en tant que coprésident du Foyer Rural, je peux en témoigner, tant les événements relatés et les histoires cocasses mais toujours réelles sont riches et variées. Alors n'hésitez pas à les interpeller pour qu'ils vous les racontent.

Mireille et Pierre GIRARD : à l'origine de la création de notre foyer Rural avec beaucoup de bénévoles, ils ont posé les bases de cette belle association, et transmis une belle énergie tout le long de ces années, Jean Pierre BOURGEOIS : 1^{er} président du foyer rural, suivi d'autres que nous n'oublions pas.

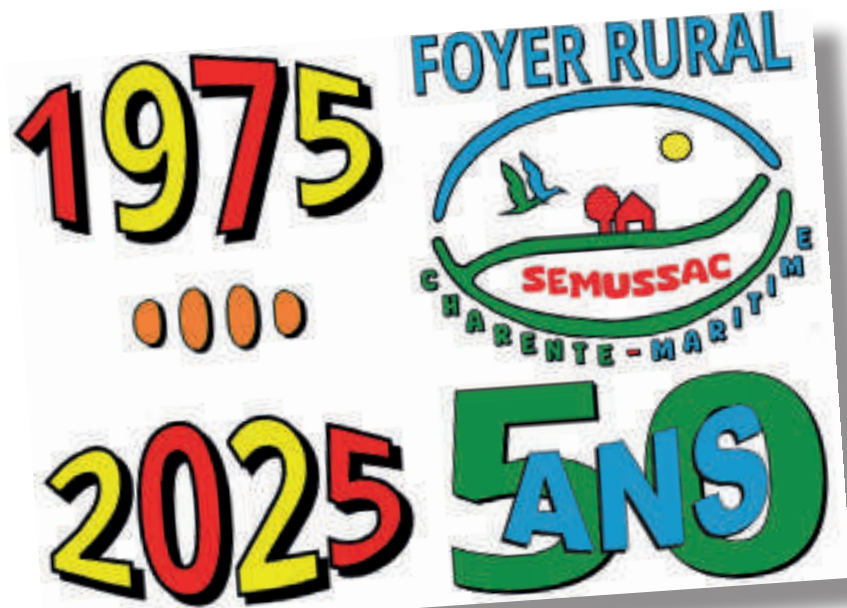
Mireille (Chloé) et Christian Marchais, qui ont beaucoup donné et qui donnent encore.

Toujours présents à tous les postes, comme président, secrétaire, trésorier. Pendant toutes ces années, ils auront participé à l'aménagement de la salle et contribué fortement à toutes les animations.

Gilbert RIVIER (Bébert) : dès le début le pilier qui régissait le matériel que nous avons acheté et que nous louons pour nous faire des rentrées d'argent. Toujours présent, pour nous rappeler le passé, et toutes les réalisations qui ont été faites pour satisfaire les exigences d'une association.

Raymonde ALBERT (RIDEAU) : Encore adhérente à ce jour, fut secrétaire, trésorière, toujours prête à rendre service !

Et tant d'autres encore, pour qui nous avons des belles pensées et à qui nous rendons hommage.



Demandez le
programme !



Foyer Rural Semussac
9 place de l'Église, 17120 Semussac
05 46 06 90 55
www.foyeruralsemussac.fr

Agenda de l'été

JUIN

Dimanche 8 juin
Brocante de l'Amicale des Boulistes
place du Champ de Foire

Vendredi 13 juin
Concours de boules semi-nocturne
19h30, terrain de boules

Vendredi 20 juin
50 ans du Foyer Rural
Théâtre Les Semussac'ripants
présentent «Le Beau Bazar»
20h30, salle polyvalente

Samedi 21 juin
50 ans du Foyer Rural
Exposition
Animations musicales
Apéro musical
10h-19h, salle polyvalente

Samedi 21 juin
50 ans du Foyer Rural
Fête de la musique du Foyer Rural
18h-23h, esplanade Square Paul-Émile Victor

Dimanche 22 juin
50 ans du Foyer Rural
Déjeuner spectacle et dansant
12h, salle polyvalente
sur réservation au 05 46 06 90 55

Vendredi 27 juin
Concours de boules de l'Amicale des Boulistes
Terrain de boules

Samedi 28 juin
Kermesse de Semussac Kids
10h-19h, stade municipal

Dimanche 29 juin
Concours de tarot du Club de Semussac
Inscriptions dès 13h
Salle Polyvalente

JUILLET

Dimanche 6 juillet
Brocante des Efournigeas
6h30-19h, place du
Champ de Foire

Vendredi 11 juillet
Concours de boules de l'Amicale des Boulistes
Terrain de boules

Vendredi 25 juillet
Concours de boules de l'Amicale des Boulistes
Terrain de boules

Du 26 juillet au 10 août
Stage Cercle d'Aïkido Semussacais
Dojo

AOÛT

Vendredi 1^{er} août
Jeudis Musicaux avec Jacky Terrason
récitation piano jazz
20h, Église Saint-Etienne
Réservation dans les Offices de Tourisme ou sur www.royanatlantique.fr

Sam. 2 et dim. 3 août
Fête des Battages Tradition de la vie Rurale

Vendredi 8 août
Concours de boules de l'Amicale des Boulistes
Terrain de boules

Mardi 12 août
Donneurs de sang Foyer Rural
Salle polyvalente

Vendredi 15 août
Brocante Team Littoral Tout Terrain
5h-20h, place du
Champ de Foire

Vendredi 22 août
Concours de boules de l'Amicale des Boulistes
Terrain de boules

Vendredi 20 juin

Théâtre

20h30 **Salle Polyvalente Semussac**
(entrée libre et gratuite)

LES SEMUSSAC' RIPANTS

Les sections et ateliers Théâtre des Adultes et des Drôlesses et Drôles du Foyer Rural seront heureux de vous présenter :



Un florilège de sketches et saynètes, avec entre autres, un hôpital avec des médecins et des patients en folie, un restaurant avec des serveuses et des clients déjantés, des vrais « faux durs », des disputes, des échanges improbables, et plein de surprises !

Spectacle en deux parties

Venez nombreux vous amuser en famille ou entre amis.

Buvette / Petite restauration sur place
L'abus d'alcool est dangereux pour votre santé

Samedi 21 juin

Les 50 ans en musique

de 10h à 19h **Salle Polyvalente Semussac**
(entrée libre et gratuite)

Les Expositions

- Rétrospective de nos 50 ans d'activités
- Grand Livre (Histoire des 50 ans)
- Loisirs Créatifs
- Autres Activités

Les Animations Musicales

- 15h30 Harmonie de Saint Georges de Didonne et ses 40 musiciens



- 17h00 Présentation du travail des ateliers Guitare et Chant du Foyer Rural

Apéro Musical (en extérieur)

À partir de 18 heures concert de chansons françaises avec Dany

- Buvette
- Assiette de charcuterie et de fromage avec son verre de vin ou de bière, sandwiches, ...

Dimanche 22 juin

Déjeuner Spectacle et Dansant

12h00 **Salle Polyvalente SEMUSSAC**

Spectacle animé par la troupe
Anna Smile & Cie
Cabaret Burlesque
et par le DJ Patrice Merlo

Adhérent Foyer Rural : 35 euros
Non Adhérent Foyer Rural : 45 euros
Menu Enfant (-12 ans) : 12 euros

Menu des 50 ans

Apéritif servi à table
Cocktail et petits fours feuilletés chauds

Assiette du Quercy
Aux magrets fumés par nos soins, pignons de pin et son médaillon de foie gras de canard sur toast
Brunoise de pomme verte

Volaille de Bresse farcie aux oignons
Sauce au pineau

Pommes de terre grenaille
à la fleur de sel de l'Île de Ré

Ardoise de fromages et ses fruits secs

Gâteau anniversaire

Café et sa gourmandise

Vins Rouge et Rosé
Pétillant méthode traditionnelle
Vente sur place de boissons en complément

Naissances

Tous nos voeux de bonheur aux heureux parents.

12 naissances enregistrées dont :

- BALAY - MORIN Eden né le 31/12/2023
- MENARD Stanislas né le 26/01/2024
- RICHARD Ethan né le 13/04/2024
- PHILIPPON Antoine né le 06/06/2024
- PAUL Anton né le 04/07/2024
- BAUDRIT Louka né le 23/08/2024 à Saintes
- MEGLINKY Elias né le 10/10/2024
- GAUTIER Léna née le 25/11/2024
- ALI FARAH Alma née le 31/10/2024
- CIRUJANO Peter né le 16/11/2024
- REDON Camille Eric né le 22/12/2024
- TURREL- MOUTIN Marley né le 15/04/2025

Mariages

Tous nos voeux de bonheur aux mariés.

15 mariages enregistrées dont :

- SOUDEE Cindy et BOUCHACOURT Jérôme le 30/03/2024
- HERTZ Florence et BERTRAND Jean-Michel le 20/04/2024
- DROSDZIOCK Océane et PAULINO Vincent le 22/06/2024
- MARCHAIS Marina et GIRARD Florent le 22/06/2024
- GRISON Isabelle et COLLIN Sylvain le 06/07/2024
- RABILLON Elodie et GAUTHIER Alexandre le 12/07/024
- BARBUT Josiane et BLANC Roland le 20/08/2024
- DORBAIRE Lydia et DELAVAU Daniel le 31/08/2024
- CHOZE Stéphanie et ROCHE Thierry le 31/08/2024
- FABREGAS Grégory et HIGOUNET Yvan le 06/09/2024
- PEIGUE Catherine et GRANDJEAN GOMINET Jean-Claude le 14/09/2024
- BLANCHARD Marie et BANDIN Philippe le 18/11/2024
- CHATELET Estelle et THEBAULT Mickael le 19/04/2025
- PLANTE Tatiana et AMAND-JULES Arnaud le 24/05/2025
- BLOT Pauline et EGOT Armand le 24/05/202

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

- M. JACQUES Elie décédé le 04/02/2024
- M. BOURGEOIS Raoul décédé le 12/03/2024
- Mme BERGER Lucette décédée le 18/03/2024
- Mme ANDREE Nadège décédée le 18/03/2024
- M. BATAILLE Jean-Frédéric décédé le 21/03/2024
- Mme VALADE France décédée le 04/04/2024
- Mme CARON Martine décédée le 26/04/2024
- M. BODIN Daniel décédé le 19/06/2024
- M. JACQUES Claude décédé le 15/07/2024
- Mme METIVIER Yvonne décédée le 19/07/2024
- Mme FAVEAU Claudette décédée le 05/07/2024
- M. PY Bertrand décédé le 06/07/2024
- M. DE LUCA Hugues décédé le 22/08/2024
- M. ANRIGO Bernard décédé le 04/09/2024
- M. GUHEL Jean décédé le 04/10/2024
- M. LECOZ Henri décédé le 02/12/2024
- M. GRISON Jean-Pierre décédé le 08/12/2024
- Mme CROISIER Brigitte décédée le 05/02/2025
- Mr LAUER Nicolas décédé le 11/02/2025
- Mr GOMEZ-GALLARDO Isidore décédé le 05/03/2025
- Mme MONTEGU Micheline décédée le 03/04/2025
- Mr SZKOLA Alain décédé le 15/04/2025
- Mme DUPUY épouse GUITTON Jeannine décédée le 09/05/2025

Expression de l’opposition
TRIBUNE LIBRE

(Droit d’expression article L-2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

par la liste **Le Trait d’Union pour le Renouveau de Semussac.**

Les conseillers municipaux d’opposition élus lors du scrutin du 29 septembre 2024 s’expriment dans cette tribune grâce à la législation en vigueur qui leur permet de le faire. Néanmoins, il faut savoir que derrière ce droit d’expression il y a d’autres réalités que les Semussacais qui assistent régulièrement aux séances du conseil municipal ont déjà pu mesurer. Est-il normal d’être apostrophés par certains élus de la majorité, de subir des pressions et des injonctions et d’être priés de nous taire alors qu’il s’agit tout simplement de débattre en apportant un éclairage ou des informations qui ne convergent pas avec certaines versions officielles ? Pour autant nous ne fléchirons pas et nous continuerons à exercer le mandat que nous ont confié les 40% d’électeurs Semussacais qui se sont exprimés le 29 septembre dernier.

Examinons les sujets du moment qui nous préoccupent...

L’école.

Nous avons évoqué notre inquiétude concernant la baisse des effectifs et le risque de voir se poursuivre la fermeture de classes alors que 55 enfants étaient inscrits ailleurs lors de la rentrée 2024. C’est pour examiner plus attentivement les demandes de dérogations présentées en mairie que nous avons suggéré la création d’une commission composée d’élus, des directrices et des représentants des parents d’élèves. La majorité actuelle s’est soudée pour refuser cette proposition ! Il en est de même quand nous avons évoqué notre intention d’être présents à l’école durant la pause méridienne. Le but était d’évaluer le bon déroulement des activités placées sous la responsabilité du personnel communal à la cantine et en cour de récréation.

Madame le Maire s’y est opposée formellement, soutenant que son adjointe aux affaires scolaires connaissait parfaitement les problèmes et jouissait de toute sa confiance.

Nos inquiétudes.
Nous avons déjà soulevé en conseil municipal quelques sujets qui nous interpellent, notamment des procédures hasardeuses, en cours au Tribunal administratif. Celle qui nous préoccupe le plus concerne une procédure engagée à la suite d’une grossière erreur de la mairie dans l’acheminement d’un refus de permis de lotir lié à une opération immobilière déjà engagée. Le risque de sanction financière pour la commune s’élève à 735.000€ ! Aux dires de Madame le Maire, nous n’avons pas à nous inquiéter puisque, même si nous sommes condamnés à payer, la mairie est couverte par une assurance. Après consultation du dossier en Mairie, il apparaît en effet que le contrat prévoit de couvrir un tel préjudice. Nous espérons néanmoins que nous n’aurons pas à présenter notre dossier à la compagnie d’assurances, compte tenu du montant élevé qui risque d’entraîner des répercussions sur les primes à payer ultérieurement. Plusieurs municipalités ont déjà été confrontées à ce type de situation.

Nous restons vigilants et continuerons à être aux côtés des Semussacais, même si cela doit parfois déranger.

Merci pour votre confiance.

Les conseillers de l’opposition municipale.

EXPO

Jardin de la mairie
SEMUSSAC 17120



Semussac

www.semussac.fr

 Mairie de Semussac



Entrée libre

Du **07 Juin** 2025

au **28 Septembre** 2025

Véronique **BRET**
Photographe animalier

www.veronique-bret.com

 Véronique Bret - Instants Animaux